

Accueil Paysan



Accueil Paysan Occitanie PM
 1, Avenue Salvador Allende
 11 300 LIMOUX
 Tél. : 04 30 07 39 15
 E.Mail : occitanie.pm@accueil-paysan.com



SOMMAIRE

La Com'.....	2
Epicerie paysanne ambulante.....	2
Covid en Agritourisme.....	3
Analyse de l'enquête.....	3
Rappel des aides.....	3
Une aide psychologique.....	4
Kit Covid pour les hébergeurs.....	5
Remboursement des dépenses de protection.....	5
Aides à l'investissement en agritourisme.....	6
Programmation estivale à Najac.....	6
Le coin des recettes.....	6

UN PETIT RETOUR D'EXPÉRIENCE DE CONFINEMENT...

À Pech Larive, je suis confinée sur vingt hectares autour de la ferme... Et tout autour de ces terres, des dizaines et des dizaines d'hectares de bois, de nature sauvage, sans âme qui vive, mais grouillante de vie brute, de cris d'animaux de forêt et de chants d'oiseaux.

D'habitude, à cette période, José et moi, on ne chôme pas. Tout reprend du poil de la bête et il faut courir partout dans les jardins, vergers, commencer à transformer les premières fleurs de sureau, tiges de rhubarbe, cerise... et accueillir nos premiers touristes. Sauf que là, tout ce temps d'accueil rendu vacant par cette vague « tsunamesque » prend corps, devient solide et se pose là, devant moi, en offrande! La tension collective est latente, même si elle se vit à distance pour nous, les paysans dans nos campagnes, et elle a besoin de palliatifs: chocolat? bière? créativité en tout genre? J'ai choisi le chocolat et la créativité! On boira des coups quand nous serons tous ensemble!

Depuis des années, je voulais expérimenter ça, mais, manque de temps, comme d'hab'... C'est qu'on a fait des choix de vie, en toute liberté, mais ces choix nous emprisonnent malgré nous parfois et nous empêchent de donner libre cours à nos envies, celles qui n'ont aucun caractère économique, qui ne sont absolument pas rentables: mettre de la couleur sur nos maisons, fabriquer notre peinture. Et, se lancer à barbouiller nos façades, celles en bois, qui ont grisé, qui commencent à vouloir être protégées!

J'avais envie de vous faire partager cette recette (à la fin du journal), c'est facile à mettre en œuvre, les ingrédients sont hyper abordables. Il faut juste s'initier à la confection d'une béchamel!

Cette recette a des siècles d'existence: beaucoup de portes d'églises ont pu tenir le coup grâce à cette technique et c'est l'association « Terres et couleurs » en 1995 qui a relancé l'histoire...

Et maintenant, à vos pinceaux!

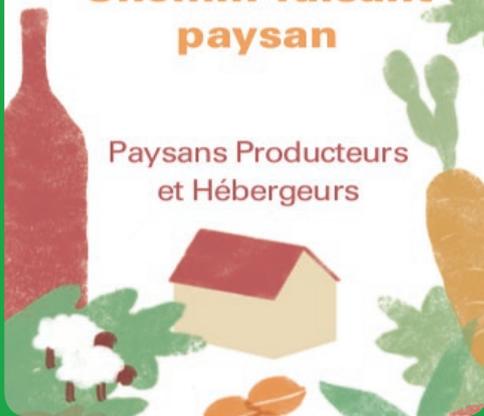
Véronique Gault-Girma (46)



Accueil Paysan Lot

Chemin faisant
paysan

Paysans Producteurs
et Hébergeurs



Dépliant départemental 2020

Le nouveau Chemin Faisant est sorti!
Uniquement en version numérique:
<https://lc.cx/AP46-2020>



Dépliant régional 2020

Le nouveau dépliant est sorti!
Contactez votre référent local ou Armandb
pour recevoir des dépliantes.
Version numérique: <https://lc.cx/mrig>



Salons nationaux

Destination Nature Paris:

Organisée par Accueil Paysan Centre, la région Occitanie sera représentée (dépliantes départementaux + régional) au salon Destination Nature et du Tourisme à Paris, du 12 au 15 mars 2020 à Paris Porte de Versailles.

Vivre Nature Toulouse.

Accueil Paysan Occitanie participera à ce salon du 27 au 29 mars 2020 aux Parcs des Expositions - Hall 7 - Toulouse.

UNE ÉPICERIE PAYSANNE, AMBULANTE ET SOLIDAIRE

Dans l'Aude, plus précisément dans la Haute Vallée, des paysan.ne.s et des citoyen.ne.s ont mis en place, dès le début du confinement, un système de commande et de livraison des produits paysans pour les habitants des vingt-quatre villages et petites villes de leur vallée. Une alternative aux grandes surfaces et à la fermeture des marchés. Parmi eux, deux membres d'Accueil Paysan, Béa (Locd'ânes) et Stéphane (La Maison Jaune). Et parmi les producteurs aussi, des paysans adhérents Accueil Paysan: Jean-Claude Bérieu (l'Oustalet del cantou), Monika Vorgrimmier du GAEC de Laborde Jean-Marie et le domaine Pons-Gralet à Estagel (Hélène, Christian et Galdric).

Cette «épicerie» n'en est vraiment pas une au sens strict. C'est plutôt un marché ambulant répondant au double objectif de trouver des débouchés aux paysan.ne.s locaux et de fournir les habitant.es des villages parfois éloignés des «sacro-saints» supermarchés. Après un démarrage épique sous l'impulsion de la Confédération paysanne et avec le concours du groupement d'achat «La Musette», en utilisant des tableurs Excel et en misant sur la bonne volonté des référents «village» et de bénévoles motivés, nous sommes parvenus en trois semaines à un niveau de transaction qui nous a obligés à nous professionnaliser, même si ce n'est pas le mot tout à fait exact.

La coopérative «Les jardins de la Haute Vallée» où les paysan.ne.s viennent transformer leurs productions végétales (jus, confitures, pâtés végétaux...) a beaucoup aidé en mettant au service de l'EPAS (épicerie paysanne ambulante et solidaire) une partie de son hangar de stockage, son transpalette et son savoir-faire organisationnel.

Nous utilisons désormais un logiciel libre de commande en ligne (lacagette.net) issu d'une coopérative de l'économie sociale et solidaire qui permet à chacun.e de commander sans passer par le référent, sauf si il.elle n'a pas internet ou si il.elle n'est pas à l'aise avec le tout numérique.

Il est trop pour dire ce qu'il adviendra de cette expérience, mais 358 membres, plus de 30 producteurs, 24 référents, 11 administrateurs participent à une aventure passionnante et économiquement valable. À la suite de notre questionnaire, la constatation est là: tout le monde veut continuer au-delà du confinement. Mais il faut trouver le mode de fonctionnement le plus adéquat de façon à ce que tout le monde s'y retrouve, probablement en créant un emploi dédié au sein de la Maison Paysanne.

Contacts:

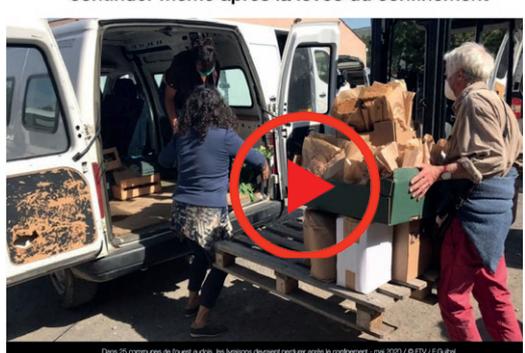
Béa: info@locdanes.fr

Stéphane:

lamaisonjaune.quirbajou@orange.fr



Occitanie / Aude
Aude : les livraisons de produits locaux chez l'habitant vont continuer même après la levée du confinement



Dans 15 communes de l'Aude, les livraisons de produits locaux continueront après le confinement - mars 2020 / © FTV / F. Aubert

COVID EN AGRITOURISME

Analyse de l'enquête: <https://lc.cx/covid-mai20>

Retrouvez dans le lien ci-dessus l'analyse de l'enquête.

Lors du sondage, vous avez été nombreux à indiquer la non-connaissance des mesures pour votre entreprise.

Trop de communication tue la communication ? Peut-être avez-vous été inondé.e.s d'informations sur les aides possibles et vous bloquent dans vos démarches ? Ou effectivement, n'avez-vous pas été assez informé.e.s ?

Petit rappel des aides possibles que vous pouvez solliciter :

Nous tenions à vous faire un dernier rappel sur les mesures que vous pouvez demander selon votre situation. Nous rappelons qu'une ferme est une entreprise, au même titre qu'un artisan ou entreprise de moins de 10 salariés. Vous n'êtes pas à part.

L'État :

Retrouvez ci-après un tableau synthétique et récapitulatif des aides possibles : <https://lc.cx/XmebrhQCB>

La Région Occitanie : <https://www.laregion.fr/-COVID-19->

Retrouvez sur le lien ci-après, le guide de la Région reprenant en détail les mesures d'aides selon les profils des demandeurs : <https://lc.cx/CR-covid>

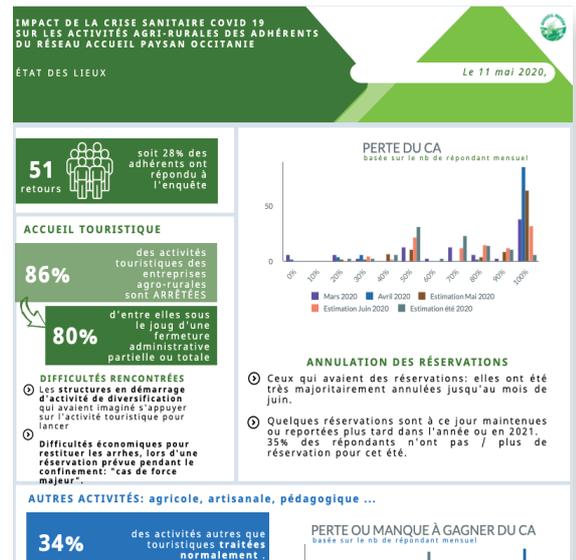
Quelques mesures qui peuvent concerner les paysans et les associations :

- La mesure 7 – Maintien de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle
- La mesure 8 – Plan « former plutôt que licencier qui met à disposition une plateforme pour de la formation à distance
- La mesure 13 – Fonds de solidarité pour les entreprises de moins de 10 salariés : 50 M€ pour les mois de mars et avril. La région rajoute une aide de 2000 € aux 1500 € de l'état
- Mesure 16 – Création du Pass Rebond Occitanie pour soutenir les investissements lors de la reprise.
- Mesure 17 – Accroître l'autonomie alimentaire en Occitanie en accentuant l'accès pour tous aux produits alimentaires et de la mer, locaux et régionaux, avec :
 - o Une plateforme pour mettre en relation producteurs et consommateurs
 - o Une plateforme pour mettre en lien producteurs et grande distribution
 - o Une aide à la livraison à destination des producteurs de 80€ par semaine (formulaire sur la plateforme, je crois qu'il faut être inscrit)
 - o Une aide pour les initiatives de co-livraison regroupant plusieurs producteurs ou entreprises agricoles (jusqu'à 3000€) dossier sur le site en ligne
- Mesure 20 – La Région crée un fonds Solutions associations Occitanie (5 M€).
 - o Maintien du paiement des subventions votées en 2020 si dépenses réalisées
 - o Fonds exceptionnel Solutions qui prendra en charge 25 % du déficit des projets associatifs d'un budget total d'au moins 20 000€ et ayant un déficit de ressources propres de plus de 40%, dans la limite d'un montant maximum d'aide de 30 000€
- Mesure 22 – La Région dédie avec ses partenaires un Comité de pilotage stratégique régional de l'économie à la préparation de l'avenir.

Le guide donne des indications plus précises sur la manière de solliciter ces aides : <https://lc.cx/CR-covid>

Aide en ligne : Le Plan Tourisme

Retrouvez également le Plan Tourisme en ligne. C'est une interface qui vous guidera « pas à pas » des aides possibles selon votre situation : <https://www.plan-tourisme.fr/>



COVID-19 - SUITE

UNE AIDE PSYCHOLOGIQUE

En plus des aides financières, des cellules d'aides psychologiques sont à votre disposition si vous souhaitez en parler.

Le Ministère de l'Économie a mis en place un numéro vert pour les chefs d'entreprise/exploitation qui se trouveraient en "situation de détresse extrême qu'ils ne peuvent affronter seuls".

En cette période de crise sanitaire, ils pourront trouver une écoute auprès d'une cellule dédiée au soutien psychologique.

Au-delà des mesures de soutien financier annoncées depuis plusieurs semaines, le gouvernement a ainsi mis en place un **numéro vert (0 805 65 50 50)** ouvert tous les jours de 8 h à 20 h.

"Les difficultés économiques exceptionnelles auxquelles les entreprises doivent faire face durant la crise du Covid-19 constituent en effet une épreuve brutale pour les dirigeants d'entreprise", dont certains "peuvent plonger (...) dans des situations de détresse extrême qu'ils ne peuvent affronter seuls", indique le ministère dans un communiqué.

Et Solidarité Paysans en Occitanie!

Plus proche de vous, n'hésitez pas à contacter les associations Solidarité Paysans en Occitanie, qui sont sur le terrain et seront également en mesure de vous accompagner : <https://solidaritepaysans.org/occitanie>

Si vous souhaitez être rappelé, pour toute question urgente, vous pouvez nous donner votre numéro de téléphone par mail et nous vous rappellerons, en :

Haute-Garonne – ADAD 31 = adad31@orange.fr

Aude et Pyrénées-Orientales – SP 11-66 = audepo@solidaritepaysans.org

Tarn-et-Garonne – SOS Agriculteurs 82 = sosagriculteur@orange.fr

Tarn et Aveyron – SP 12-81 = solidaritepaysans1281@orange.fr

Lozère = lozere@solidaritepaysans.org

Gard – SP 30 = gard@solidaritepaysans.org

Hérault = herault@solidaritepaysans.org

Autres départements: occitanie@solidaritepaysans.org



KIT COVID À DISPOSITION DES ADHÉRENTS

Retrouvez une première version téléchargeable du Kit Covid Accueil Paysan.

Ce kit sera régulièrement mis à jour et complété selon les différents déconfinements du gouvernement. Une version en ligne sera disponible très prochainement.



Télécharger le guide des bonnes pratiques pour les gîtes et chambres d'hôtes: <https://fnap-info.fr/2020/05/19/guides-sanitaires-pour-les-structures-accueil-paysan>

Un exemple de note d'information modifiable par vos soins afin de communiquer auprès de vos futurs hôtes sur les mesures sanitaires que vous avez mises en place.

<https://fnap-info.fr/2020/05/19/guides-sanitaires-pour-les-structures-accueil-paysan>



#COVID-19
#Information



CORONAVIRUS: LES TPE ET INDÉPENDANTS PEUVENT SE FAIRE REMBOURSER 50% DES DÉPENSES EN MATÉRIEL DE PROTECTION

Masques, plexiglas, barrières, mais aussi écrans, douches... Depuis le 18 mai, les entreprises de moins de 50 salariés et les travailleurs indépendants pourront demander à l'Assurance maladie – risques professionnels, une subvention "prévention Covid" pour se faire rembourser jusqu'à 50% des dépenses réalisées en matériel de protection, dans la limite de 5 000 euros.

Masques, gels hydroalcooliques, visières, vitres en plexiglas... Face à l'épidémie de coronavirus, les entreprises ont dû adopter une série de mesures sanitaires pour protéger leurs salariés. Un investissement qui n'est pas négligeable pour les très petites entreprises et les travailleurs indépendants. Pour leur venir en aide, l'Assurance maladie a décidé de prendre en charge une partie des dépenses réalisées.

À partir de lundi 18 mai, les entreprises de moins de 50 salariés ainsi que les travailleurs indépendants sans salariés dépendants du régime général pourront demander à percevoir une subvention appelée "Prévention Covid". Elle permet de financer 50% de l'investissement hors taxes réalisé pour l'achat ou la location d'équipements de protection du Covid-19 entre le 14 mars et le 31 juillet 2020. Son montant s'élèvera entre 500 et 5 000€ pour les TPE et entre 250€ et 5 000€ pour les travailleurs indépendants. Son octroi est conditionné à un montant minimum d'investissement de 1 000€ HT pour une TPE et de 500€ HT pour un travailleur indépendant sans salarié.

Les équipements et installations financés

La subvention est destinée à financer deux types de mesures :

1 - Des mesures barrières et de distanciation sociale :

- le matériel pour isoler le poste de travail des contacts avec les clients ou le public (pose de vitre, plexiglas, cloisons de séparation, bâches, écrans fixes ou mobiles) ;
- le matériel permettant de guider et faire respecter les distances (guides files, poteaux et grilles, accroches murales, barrières amovibles, cordons et sangles associés, chariots pour transporter les poteaux, grilles, barrières, cordons) ;
- les locaux additionnels et temporaires pour respecter les distances (montage et démontage et 4 mois de location) ;
- les mesures permettant de communiquer visuellement (écrans, tableaux, support d'affiches, affiches). Les éléments à usage unique (scotches, peintures, rubans, films plastiques recharges paperboard, crayons, feutres, etc.) ne sont pas pris en charge.

Aides à l'investissement

La Région vient de mettre en place de nouveaux dispositifs régionaux PASS et Contrat Agritourisme qui ont été votés lors de la Commission permanente du 19 juillet 2019. Ces dispositifs permettent une meilleure lisibilité et une cohérence de l'accompagnement régional sur ce secteur avec une ligne de partage plus claire des dispositifs :

- le **Contrat Agritourisme** accompagne des projets structurants sur deux ans et vise une montée en gamme, la création d'emploi et la performance économique.

Plus d'info sur le site de la Région : www.laregion.fr/Contrat-Agritourisme

- le **PASS Agritourisme** permet de répondre de manière ciblée et réactive à des besoins à court terme et ponctuels.

Plus d'info sur le site de la Région : www.laregion.fr/PASS-Agritourisme

ou contactez Armandb pour plus d'info !

Programmation pour l'été 2020 au Camping aux étoiles

CAMPING DES ETOILES ★ PROGRAMME ÉTÉ 2020
SOURBINS - 12770 - NAJAC - 0692030069 - campingdesetoiles1@gmail.com

JEUDI 9 JUILLET: BERZINC
C'est à grands coups de raclements de battentek, de rasagelement de lampes d'ampli, de percussions métronomiques et de grève de contre-basses que le duo revisite les grands noms de la chanson française.

JEUDI 6 AOÛT: ARNAUD CANCE
Musicien touche-à-tout, il explore en solo chaque anneau d'une large palette de rythmes et de sonorités en s'accompagnant à la guitare. Arnaud Cance, c'est aussi une voix chaleureuse et envoûtante, qui sait aussi bien transmettre une émotion que réveiller l'esprit de danser.

DU 12 AU 19 JUILLET
12ème FESTIVAL SOUS LES VOILES

JEUDI 23 JUILLET: SYMMETRY
Un gaucher et un droitier... un qui écrit et compose, l'autre qui arrange... un qui chante, l'autre qui fait les chœurs... un qui s'accompagne à la guitare, l'autre qui enrichit, électrifie, improvise !

JEUDI 20 AOÛT: FRANÇOIS LE ROUX DUO
Du Rhythm'n'Blues, avec Ray Charles à l'harmonie mariée avec les propres compos swing en français de F. LE ROUX, au piano, au chant et au chant accompagné de OKE LESBE au violon. Une seule motivation pour ce duo de les : «Faut que ça balance !»

JEUDI 30 JUILLET: ROUTE 46
Des reprises mais aussi quelques compositions d'un blues au son électrique aigre de Slow Blues au Rock Blues, Blues Intenses ou Shuffles endiablés, venez découvrir ce band dont les prestations respirent l'énergie et la bonne humeur !

JEUDI 27 AOÛT: SHAFRA
Sharon Evans et Franck Perrolle partagent un parcours musical électrique. Leur style d'Indie folk mêle les mélodies du rock indépendant aux sons acoustiques de la musique folk contemporaine avec une forte influence de jazz portée par la voix bluesy de Sharon, la guitare folk et Percussions du monde entier.

Samedi 5 Septembre 2020
CAMPING DES ETOILES - Soirées 12770 NAC
X RAY BAINED
Tous les concerts sont ouverts à tous participation libre (sauf 5/09 entre 9 €)

Le bar et le resto du camping sont ouverts tous les jours en Juillet et Août.
Pour toutes les soirées nous vous proposons un plat du soir à 8 € à partir de 19h (réservation conseillée)
les concerts commencent à 21h et se dérouleront à l'extérieur.
Vous pourrez retrouver les légumes bio du jardin des étoiles 2 fois par semaine.
Et pour les gourmands, vous pourrez déguster les bons gâteaux d'INDIRA
tous les lundis à 18h, ballade en calèche et à partir de 19h : Aligot / saucisse

Plus d'info sur : www.campingdesetoiles.fr

2- Des mesures d'hygiène et de nettoyage :

- les installations permanentes permettant le lavage des mains et du corps : pour les douches (prise en charge du matériel installé et des travaux de plomberie nécessaires à l'installation) ;
- les installations temporaires et additionnelles telles que toilettes/lavabos/ douches (prise en charge de l'installation, de l'enlèvement et de 4 mois de location).

À noter :

Les masques, gels hydroalcooliques et visières sont financés uniquement si l'entreprise a également investi dans, au moins, une des mesures barrière et de distanciation sociale listée ci-dessus. Les gants et lingettes ne font pas partie du matériel subventionné.

L'OZONE, UNE POSSIBILITÉ ALTERNATIVE

L'ozone est un biocide enregistré à l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité). L'ozone est diffusé dans une pièce pour la désinfecter, à l'aide d'appareils spécifiques comme des pulvérisateurs ou des générateurs. Pour en savoir plus, vous pouvez voir des exemples d'appareils et avoir plus d'informations sur le site d'Ozone Médical, qui propose des solutions de désinfection par l'ozone : ozone-medical.fr. Pour plus d'information, contactez Christophe Vidal, adhérent en Lozère, qui s'est beaucoup renseigné sur le sujet et propose des possibilités d'achats groupés (des aides sont possibles!). Ses coordonnées sont disponibles sur sa fiche adhérent : [voir la fiche de Christophe Vidal](#).

LE COIN DES RECETTES

la recette

ingrédients
pour 5 kg de peinture, 15 m²

- 3,2 litres d'eau
- 260 g de farine de blé ou de seigle
- 1 kg de terre colorante (ici ocre rouge)
- 100 g de sulfate de fer*
- 0,4 litre d'huile de lin
- 4 cl de savon liquide (ou une poignée de savon de Marseille râpé)

Préparation
une heure

Diluer la farine dans 20 cl d'eau
Ajouter 3 litres d'eau et porter à ébullition
Laisser cuire en mélangeant pendant 15 minutes
Ajouter ensuite le pigment et le sulfate de fer
Faire cuire en continuant de mélanger pendant 15 autres minutes
Ajouter l'huile de lin
Faire cuire en continuant de mélanger pendant 15 autres minutes
Ajouter le savon pour favoriser l'émulsion de l'huile de lin
Laisser refroidir, la peinture est prête à l'application
Diluer avec de l'eau si la peinture trop épaisse

* démoissant pour les pelouses, se trouve en grandes surfaces de jardinage (avant le printemps).

Et le rendu en photo!



Remerciements pour le soutien de nos partenaires sur l'ensemble de nos actions



Et retrouvez nous sur: @AccueilPaysanOccitanie

